

Visite en Alsace du Délégué Interministériel aux Industries Alimentaires

Le Délégué Interministériel aux Industries Agroalimentaires et à l'Agroindustrie, M. Philippe Rouault, s'est rendu en Alsace en fin de semaine pour rencontrer des industriels, visiter des établissements et, dans le cadre de sa mission, voir plus particulièrement les conditions permettant de favoriser leur développement sur les marchés internationaux.

La DIIAA a été créée fin 2005 pour animer et coordonner les actions en faveur du développement des IA, formuler des propositions, participer aux politiques de soutien aux IA, particulièrement à l'export. Elle est placée auprès du ministre en charge de l'Agriculture (actuellement Michel Barnier, ministre de l'Agriculture et de la Pêche) et du ministre en charge de l'Industrie (actuellement Christine Lagarde, ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi). Ses principaux axes de travail portent sur :

- le soutien à la croissance des IA, à travers la relance du Partenariat National pour le Développement des Industries Agroalimentaires (PNDIA) qui vise à favoriser le développement économique, dynamiser l'international, encourager la recherche et l'innovation, adapter et simplifier les normes et les règlements,...
- le renforcement de l'accompagnement des entreprises à l'export : il est nécessaire de faciliter la conquête des marchés extérieurs pour les produits français et pour les entreprises françaises, notamment les PME ;
- l'amélioration des réponses des entreprises aux attentes sociétales : le modèle alimentaire français évolue, le lien entre alimentation et santé est de plus en plus essentiel pour les consommateurs ce qui souligne la nécessité d'une information claire et transparente.

M. Philippe Rouault qui a été nommé Délégué Interministériel aux IAA fin août 2007, connaît particulièrement bien le secteur alimentaire : il a réalisé des audits pendant 17 ans dans ses fonctions d'ingénieur-conseil et de directeur d'études dans une société de conseil avant d'être élu député en 2002.

Au cours de sa visite, organisée en partenariat par Brasseurs de France et par l'Aria-Alsace, M. Rouault a visité plusieurs entreprises représentatives de la diversité des tailles et des produits alimentaires alsaciens : Charcuterie Stoeffler, Brasserie Kronenbourg, Feyel-Artzner, Heimbürger, Meteor. Il s'est entretenu avec les dirigeants de ces entreprises ainsi qu'avec d'autres dirigeants à l'occasion d'une rencontre dans les locaux de la CCI, en présence de M. Adrien Zeller, Président du Conseil Régional, de M. André Schneider, député, et de M. Jean-Louis Hoerlé, Président de la CCI.

Au cours de ces divers entretiens, les responsables des entreprises ont pu sensibiliser le délégué Interministériel à leurs préoccupations individuelles concernant notamment l'évolution du prix des matières premières ou le caractère inadapté de certaines réglementations mais aussi à leurs inquiétudes partagées par rapport au projet de loi de modernisation de l'économie, actuellement en discussion à l'Assemblée Nationale : ils ont souligné que dès à présent, le dispositif de la loi Chatel permet aux distributeurs de réduire les prix aux consommateurs de 20 à 30 % puisque le nouveau calcul du seuil de revente à perte permet de répercuter sur le prix de vente les avantages financiers obtenus des fournisseurs ; qu'en prévoyant la libre négociabilité des conditions de vente et des tarifs, le projet permettrait aux distributeurs d'imposer leurs conditions financières aux producteurs

sans contrepartie réelle et vérifiable ; que les industriels en seraient fragilisés, particulièrement les PME dont les capacités de négociation avec les distributeurs sont très limitées ; qu'un tissu industriel dynamique, générateur d'emplois mais aussi gage d'une diversité de produits qui constitue l'essence même du modèle alimentaire français, ne pourra se maintenir que dans le cadre de relations équilibrées entre les producteurs et les distributeurs ; qu'une condition fondamentale de cet équilibre est que la négociation comporte des contreparties réelles et vérifiables.

Au cours de son intervention, Manou Heitzmann-Massenez, Présidente de l'Aria-Alsace a présenté le secteur alimentaire alsacien ainsi que l'Aria qui fédère plus de 100 entreprises régionales dont les plus significatives du secteur. Elle a particulièrement souligné le développement des actions à l'export menées notamment en partenariat avec la CCI sous l'impulsion du Président Hoerlé qu'elle a vivement remercié ; ce développement est illustré par l'organisation de stands collectifs à l'Anuga à Cologne (octobre 2007), Fancy Food Show à San Diego (janvier), Alimentaria à Barcelone (mars), Sial Shanghai (mai), London International Wine Fair (mai), Fancy Food Show à New York (juillet) et par l'organisation d'une action spécifique en faveur des primo exportateurs, l'ensemble de ces actions bénéficiant du soutien très apprécié du Conseil Régional qui porte un intérêt constant au développement du secteur alimentaire ; elle a insisté sur la nécessité de renforcer les aides pour favoriser la participation des entreprises françaises aux salons internationaux.

Enfin, elle a chaleureusement remercié M. Gérard Laloi, Président de Brasseurs de France, co-organisateur de la rencontre, et M. Philippe Rouault, Délégué Interministériel, en souhaitant que les préoccupations exprimées par les industriels puissent être prises en considération de manière à contribuer au développement des entreprises alimentaires qui est l'objectif fondamental du PNDIA.

Contacts :

- *ARIA – Alsace*
27 avenue de l'Europe
Maison de l'Entreprise
67300 SCHILTIGHEIM
- *Présidente : Manou Heitzmann-Massenez (tél entr. : 03.88.85.62.86 ; manou@massenez.com)*
- *Secrétaire Général : Gilbert Grasser (tél 03.88.35.40.63 ; ggrasser@aria-alsace.com)*